

OBJET :
DEBAT SUR LE
RAPPORT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2017 (ROB)

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 21.02.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 21.02.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU :

03 MARS 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 27 février 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINO Stéphan, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,

Secrétaire : Mme EL KHAZ Sarah,

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la Ville est inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal.

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) est encadré par l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales qui prend en compte les modifications de la loi NOTRE, promulguée le 7 août 2015:

Il est précisé que dans un souci de transparence constant, la Ville de Castelnaudary s'astreignait déjà à produire un rapport d'orientation budgétaire chaque année. Ce rapport n'est donc pas nouveau pour notre collectivité.

Après la présentation de la loi de finances 2017, notamment les principaux articles intéressant directement la collectivité, seront étudiés :

1) LE BUDGET VILLE :

loi de finances 2017 - résumé

retour sur 2016

perspectives 2017

- Dette
- AP / CP
- Gestion des ressources humaines

2) LES BUDGETS ANNEXES (réalisations 2016 et perspectives 2017) :
budget Assainissement
budget Eau

Vu la Commission des Financés en date du 24 février 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

PREND ACTE du débat d'orientation budgétaire 2017 tel que présenté ci-dessus et dans le document joint.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 février 2017.



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
02 MARS 2017
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
02 MARS 2017
Par publication le :
03 MARS 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 02/03/2017
N°011-211100763-20170227-2017-39-DE